

VALEURS FORÊTS-BOIS

France Bois Forêt & Fibois France & France Bois Industries Entreprises & CODIFAB & Conseil National de l'Industrie - Comité Stratégique de la Filière Bois



Une nouvelle Lettre pour ...

Nous avons voulu avec cette lettre digitale informer toutes les personnes qui aiment, travaillent, collaborent, s'intéressent de près ou de loin à nos forêts et aux multiples usages du matériau bois.

Les grandes Institutions représentatives au niveau national ont souhaité chaque trimestre vous adresser des informations importantes qui concernent directement ou indirectement vos activités.

Bonne lecture à tous,
Les Présidents et leurs équipes

À lire dans ce numéro

Règlementation environnementale 2020 p. 1

Relever les défis des Jeux Olympiques de 2024 avec le programme France Bois 2024.....p. 2

Veille Économique Mutualisée.....p. 3

Avec la BPI la filière Forêt-Bois appui sur l'accélérateur PME / ETIp. 4

Règlementation environnementale 2020

Le 24 novembre 2020, le Gouvernement a proposé les orientations d'une ambitieuse Règlementation Environnementale 2020 (appelée RE2020). Si elle est confirmée, cette réglementation aura pour conséquence une utilisation accrue de l'usage du bois et des matériaux biosourcés entre 2021 et 2030, en relation avec des exigences de seuils carbone à respecter pour la construction neuve qui seraient progressivement renforcés. Il s'agit là d'une des conditions essentielles du succès de la transition du secteur de la construction vers la neutralité carbone.



L'enjeu est de taille pour l'ensemble du secteur de la construction mais aussi pour l'économie de la filière Forêt-Bois française dont la construction est le premier débouché.

Notre filière s'est donc organisée pour assurer pleinement sa part dans l'élaboration de cette réglementation auprès des pouvoirs publics et de la représentation parlementaire puis dans la mise en œuvre de cette transition vers une sobriété carbone accrue des bâtiments. ■

Une force opérationnelle filière

Actuellement, la dernière étape de la consultation sur les orientations du Gouvernement pour la future RE2020, celle des arbitrages définitifs sur le texte, est marquée par la dureté, voire une certaine radicalité, des réactions exprimées par les représentants institutionnels du bâtiment et des filières industrielles minérales. Notamment à l'encontre du bois.

Dans ce contexte, la force opérationnelle filière qui pilote ce dossier, réunie autour des présidents de FBIE, FBF, FIBOIS FRANCE et du CSF Bois, accompagnés des délégués experts et d'un cabinet de communication publique, reste particulièrement agissante dans le sens d'obtenir l'arbitrage le plus favorable possible.

Nous considérons que la meilleure réponse à cet objectif ambitieux de décarbonation du bâtiment à l'horizon 2030 réside pour la filière bois construction à préciser l'ensemble de ses engagements dans un **Plan Ambition Construction Bois 2030**.

10 engagements pour répondre aux attentes environnementales dans l'acte de construire

1. **Former**
2. **Développer l'emploi**
3. **Mobiliser les volumes**
4. **Investir en recherche et développement**
5. **Développer l'offre en bois français**
6. **Soutenir l'économie des territoires**
7. **Favoriser la mixité des matériaux**
8. **Planter et replanter**
9. **Réduire les coûts**
10. **Recycler le bois en fin de vie**

PLAN AMBITION BOIS CONSTRUCTION 2030



<https://franceboisforet.fr/2021/01/29/la-filiere-bois-presente-son-plan-ambition-bois-construction-2030/>



VALEURS FORÊTS-BOIS

Editeur FRANCE BOIS FORÊT - franceboisforet.fr
120 avenue LEDRU-ROLLIN 75011 PARIS
Directeur de la publication : Michel Druilhe
Comité de rédaction : France Bois Forêt, Fibois France, France Bois Industries Entreprises, CODIFAB, Conseil National de l'Industrie - Comité Stratégique de la Filière Bois. Conception Réalisation France Bois Forêt - Croissanceimage - Secrétariat de rédaction : Florence Fournier.

VALEURS FORÊTS-BOIS

France Bois Forêt & Fibois France & France Bois Industries Entreprises & CODIFAB & Conseil National de l'Industrie-Comité Stratégique de la Filière Bois



Relever les défis des jeux Olympiques et paralympiques de 2024 avec le programme FRANCE BOIS 2024

Le projet France Bois 2024 (FB2024) - cofinancé par France Bois Forêt et le Codifab en partenariat avec le Comité Stratégique de la filière Bois (qui en a fait l'un de ses projets structurants et fédérateurs), FBIE et Fibois France - a été mis en place pour **favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, en particulier français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024.**

Il vise à apporter les informations collectives nécessaires aux maîtres d'ouvrage et à faciliter

la participation d'un maximum d'entreprises de la filière, décidées à relever le défi.

Autotal, 29 maîtres d'ouvrages sont concernés par la réalisation des 58 ouvrages sportifs et temporaires qu'implique la première phase du projet des JOP Paris 2024, la phase « Jeux ». S'ensuivra la phase dite d'« Héritage », qui verra naître deux nouveaux quartiers (Village des Athlètes et Cluster des Médias), livrés en 2025 et représentant une surface de plancher totale de l'ordre de 445 000 m². ■

FRANCE
BOIS
2024

■ Les JOP de Paris en 2024 seront la vitrine de la filière bois construction et aménagement car nous démontrerons nos capacités, nos compétences et nos atouts écologiques et sociétaux auprès des donneurs d'ordre et du grand public français.

■ Ils constituent aussi une formidable opportunité de créer une visibilité internationale, et de donner un coup d'accélérateur à la part du bois dans la construction et l'aménagement en France.

Pour placer la filière bois construction et aménagement dans les starting-blocks des JOP, le projet France Bois 2024 développe plusieurs volets :

- Communication filière au travers l'organisation de meet-up pour mobiliser les entreprises de la filière et via la création d'un site Internet : <https://www.francebois2024.com>
- Communication avec les maîtres d'ouvrage - Solidéo, Paris 2024 - et tous les opérateurs pour les rassurer sur l'utilisation du bois et les capacités de la filière à fournir la matière première
- Travail avec les équipes retenues pour la réalisation des bâtiments, en fournissant des informations techniques et notamment deux guides de conception sur des systèmes de façades à ossature bois
- Traçabilité du bois via l'outil « France Bois Traçabilité » pour attester que dans les bâtiments et les aménagements qui seront construits, 100% du bois est issu de forêts gérées durablement et 50% provient de nos forêts françaises

Plusieurs résultats sont d'ores et déjà actés :

- Un certain nombre d'entreprises de la filière figurent dans les groupements lauréats des appels d'offres pour la construction du village des athlètes
- La majorité des bâtiments du village des athlètes, qui accueillera 2 700 sportifs, sera en structure bois jusqu'à R + 6
- Entre R + 6 et R + 12 les bâtiments auront des façades avec un maximum de bois
- Le Grand Palais éphémère, qui accueillera des événements, d'une surface de 10 000 m² sur le Champ-de-Mars a une structure bois tout comme la piscine olympique et la salle Arena

Les échanges avec les maîtres d'ouvrages se poursuivent et les équipes de FB2024 continuent leur travail afin de :

- ▶ Mettre en avant le bois dans tous les aménagements, le mobilier et les ouvrages temporaires des Jeux
- ▶ Mobiliser les entreprises de la filière qui interviendront sur les chantiers.

VALEURS FORÊTS-BOIS

France Bois Forêt & Fibois France & France Bois Industries Entreprises & CODIFAB & Conseil National de l'Industrie - Comité Stratégique de la Filière Bois



La veille économique mutualisée de la filière Forêt-Bois

La Veille économique mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM- FB) est un programme inédit initié en 2016 par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises, le Codifab et le Gouvernement.

Sa mise en œuvre opérationnelle a été confiée à un consortium de compétences piloté par le FCBA, est coordonnée par France Bois Forêt et gouvernée par un Comité Directeur regroupant les financeurs privés et publics et les principales organisations



► En premier lieu, la VEM-FB repose sur le **principe de la mutualisation et de la centralisation de toutes les données disponibles**, de l'amont forestier aux différentes étapes de transformations.

► Ensuite, elle autorise leur mise en cohérence à travers un tableau d'emplois et ressources (TER). Concrètement, **les 56 branches (regroupement d'activités) de la filière sont renseignées** en ligne et en colonne, d'où des croisements d'indicateurs délivrant des informations essentielles : lorsque la branche exploitation forestière croise celle de la première transformation, l'utilisateur va trouver les consommations intermédiaires : achats de bois par les scieurs auprès des exploitants forestiers et ainsi de suite.

Le grand atout de cet outil est de pouvoir tracer tous les échanges de biens, de produits, de services, au sein de la filière. Et cela de branche à branche, et de l'amont vers l'aval. Il en découle une meilleure visibilité du secteur et anticipation des marchés - « savoir où se crée la valeur ajoutée » -, et des leviers sur lesquels agir pour créer de la richesse et développer des emplois.

<https://vem-fb.fr>

Un site Internet dédié à cet outil a été créé et met à disposition des informations chiffrées fiables et homogènes.

On retrouve sur le site Internet de nombreux indicateurs :

- La nomenclature de la filière,
- Une vue synthétique de ses données clés,
- Son actualité économique,
- Ainsi que de tableaux de bord en cours d'élaboration qui délivrent des chiffres clés à chaque niveau de la filière : valeur, emplois...

Ce site a été pensé sur un mode interactif : la sélection d'une branche de la filière met en exergue toutes les interactions avec les autres branches. Ainsi, pour la branche sciages bruts d'épicéa, vous saurez la quantité de grumes utilisées pour sa fabrication et, en fonction des données disponibles, des produits rabotés ou collés produits... Chaque fois, en euros et en mètres cubes.

C'est une photographie à un instant T de toute la filière !

■ en savoir + : vem-fb.fr

professionnelles de la filière en charge du suivi du programme. L'objectif de cet outil innovant est d'en finir avec l'hétérogénéité des sources de données **en réunissant l'ensemble des indicateurs économiques de la filière Forêt-Bois sur une seule et même plateforme informatique.** Lesdits indicateurs étant harmonisés selon une nomenclature unique, en cohérence avec celles des statistiques publiques et des activités propres à la filière. D'où une représentation très détaillée et évolutive de la filière. ■

Fig. 1 - Emploi et valeur ajoutée de la filière (données 2018)



- 26 Milliards € de valeur ajoutée, 1,1% du PIB 2018.
- L'industrie française, dans son ensemble, représente 12,7%.



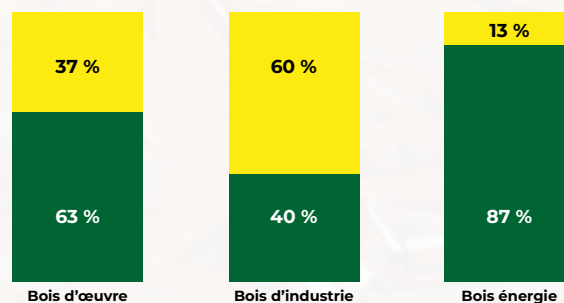
- 392 700 emplois directs (équivalent temps-plein), soit 1,4% de la population en emploi.
- Equivalent à 12,4% des emplois industriels français.



- Entre 2016 et 2018, la filière a créé 1,42 Mds € de valeur ajoutée et 20 000 ETP supplémentaires.



Fig. 20 - Origine des volumes de bois employés* en France (données 2018)



■ Produit récolté en France ■ Importation

* Est dit employé, le bois qui a été produit, transformé (au moins une fois) ou consommé en France.



Quelques résultats significatifs en 2020

• Une étude avec les douanes a été menée afin de mieux connaître les produits importés et exportés, les quantités et donc mieux suivre les marchés extérieurs et les échanges de la France sur ces différents marchés.

• L'impact de la Covid-19 sur la filière Forêt-Bois au premier semestre 2020 a été mesuré et différents scénarios envisagés : en dépit des impacts des deux confinements, l'année 2020 s'est achevée sur une bonne dynamique de croissance.

Les travaux se poursuivent et il faut bien comprendre que cet outil va vivre au quotidien. Il est alimenté en permanence et mis à jour par l'équipe de la VEM.

VALEURS FORÊTS-BOIS

France Bois Forêt & Fibois France & France Bois Industries Entreprises & CODIFAB & Conseil National de l'Industrie-Comité Stratégique de la Filière Bois



Avec la BPI la filière Forêt-Bois appuie sur l'Accélérateur PME / ETI

Afin d'accompagner dans leur croissance les entreprises d'une filière Forêt-Bois qui génère près de 400.000 emplois, celle-ci a mis en place un dispositif spécifique de formation pour dirigeants des PME et ETI : l'accélérateur sectoriel filière bois. Le programme pédagogique et la mise en œuvre en sont confiés à Bpifrance, avec l'assistance du CSF Bois et d'un groupe professionnel de pilotage. FBF, le Codifab, BPI France, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont co-financé la première promotion de dirigeants « accélérés », complété par le financement privé des entreprises concernées.

Démarré en 2019, le cursus de la première promotion vise à booster le développement de 22 entreprises, sur 24 mois, par :

- L'intégration à un réseau d'entreprises de croissance puissant, constitué d'entrepreneurs d'un même secteur connaissant des phases de croissance analogues, dans un esprit de promotion fédérateur et au rayonnement national
- Un diagnostic stratégique 360° qui permet d'identifier les enjeux prioritaires de croissance
- Des modules complémentaires de conseils dans les domaines identifiés comme prioritaire par l'entreprise
- Un accompagnement collectif à travers plusieurs séminaires thématiques tels que la croissance externe, l'innovation, le digital ou tout enjeu spécifique propre à la communauté des entreprises de la promotion
- Une sensibilisation aux enjeux d'innovation et de modernisation pour gagner en compétitivité et en efficacité

Les 22 entreprises de cette première promotion ont émis quelques souhaits et enjeux quant aux actions à venir en 2021 :

- ▶ L'adaptation au nouveau paysage économique avec des secteurs d'activité qui s'affaissent (papeterie, déroulage, contreplaqué, vin et spiritueux etc.)
- ▶ La sécurisation des approvisionnements (besoin renforcé notamment avec les inflations du cours de certaines essences et les discussions en cours sur les politiques de gestion des coupes et du reboisement)
- ▶ Les besoins d'encadrement juridique.

Ces chefs d'entreprises qui participent à cette formation auront acquis de nouveaux réflexes entrepreneuriaux et surtout le développement de nouveaux champs des possibles.

Résultats à mi-parcours

- ▶ **18 diagnostics 360°** effectués avec un taux de satisfaction des participants de 90%
- ▶ **8 modules de conseils** complémentaires effectués autour des axes suivants : stratégie, transformation digitale, management, finance, contrôle de gestion et gouvernance. D'autres modules sont en cours de préparation.
- ▶ **4 séminaires thématiques** effectués avec un taux de satisfaction de 84% :
 - Stratégie, vision stratégique et nouveaux business Models
 - Performance organisationnelle et engagement des équipes
 - Performance industrielles et industries 4.0
 - Quels leviers financiers pour relancer sa croissance ?
- ▶ **Un accompagnement spécifique** en réaction à la crise Covid-19 :
 - Des webinaires
 - Des échanges intra-promotions
 - Des discussions avec des experts
 - Des échanges sur les réseaux sociaux et autres outils digitaux



1ère promotion Nationale Filière Bois

GRAND EST: NTBois

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ: BIOSYL, BBF, PARQUETERIE de Bourgogne, SOLIBOIS, DUCERF GROUPE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES: Scierie BLANC, CREADESIGN, TEMAHOME, DUCRET, ROUX, CHARMEIL AGENCEMENT, bab

OCCITANIE: pyénées charpentes, LOXOS

BRETAGNE: EMBALLAGES SAMSON

PAYS DE LA LOIRE: Charles Réma, LCA

NOUVELLE-AQUITAINE: COSYLVA, SIGAV, DOREAU tonneliers, UNISYLVA

HAUTS-DE-FRANCE, **NORMANDIE**, **ÎLE-DE-FRANCE**, **GRAND-EST**, **BRETAGNE**, **PAIS DE LA LOIRE**, **CENTRE VAL DE LOIRE**, **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**, **AUVERGNE RHÔNE-ALPES**, **NOUVELLE AQUITAINE**, **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**, **OCCITANIE**, **LA RÉUNION**, **MAYOTTE**, **CORSE**, **GUYANE**, **MARTINIQUE**, **GUADELOUPE**